Candidat courtier en assurances (H/F/X)

Comptabilité - Assurances

Chef d'entreprise

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Vous savez comment rassurer les gens ? Vous avez du bagout et êtes plutôt vendeur / vendeuse ? Alors cette formation de Candidat courtier en assurances est assurém vous !

Le Courtier et la Courtière en assurances **informent, conseillent, prospectent et vendent des produits d'assurances** à une clientèle de particuliers ou aux entreprises. aux compagnies qu'ils représentent, d'assurer un risque déterminé présenté par un client et négocient éventuellement avec elles les conditions de garantie. Ils assuren administratif des dossiers des assurés.

Au cours de cette formation de Chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Candidat C assurances :

Etablir la communication avec la clientèle : le candidat Courtier en assurances accueille ou visite le prospect. Il établit et entretient un climat de confiance.

Gérer la production de contrats d'assurances (en matière d'assurances automobile, incendie, vie, pertes pécuniaires, techniques, maritime ou transport, mala ou divers médicaux, accident du travail, responsabilité, protection juridique, assurances diverses): il détecte les besoins réels du prospect, applique les règles dans le domaine et sélectionne la compagnie en fonction des intérêts du client, évalue les risques à assurer.

Elaborer une offre : il vérifie la conformité et l'exhaustivité de la proposition et du contrat. Il adapte le contrat en fonction des changements intervenus dans la v ou à la Compagnie.

Gérer des sinistres (en matière d'assurances automobile, incendie, vie, perte pécuniaires, techniques, maritime ou transport, maladie, accident ou divers méd accident du travail, responsabilité, protection juridique, assurances diverses) : il établit un dossier sinistre et en assure le suivi.

Gérer un bureau de courtage : il gère les aspects comptables et administratifs de son bureau de courtage. Gérer les aspects juridiques et les obligations légales d de courtage. Gérer les aspects financiers et fiscaux de son bureau de courtage. Organiser son travail et son lieu de travail.

Gérer son personnel. Il développe son bureau de courtage. Il s'insère dans la vie professionnelle : respecte la déontologie du métier. Il participe à la vie associativ charge sa formation continue.

Les Courtiers en assurances défendent les intérêts de leurs clients face à la compagnie, notamment en cas de sinistre. Ils tiennent à jour le fichier client. Ils peuvent être former et encadrer les membres du personnel.

Alors si vous voulez assurer au mieux votre avenir professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8 cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.
Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+)* en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion)* liée statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Courtier indépendant / Courtière indépendante en assurances

Employé / Employée dans une agence indépendante

Employé / Employée dans une compagnie d'assurances

Débouché(s) future(s) formation(s)

Conseiller financier *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/conseiller-financier)*

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi)Contact client Travail en autonomie et en équipe

Travail au bureau et sur le terrain

Finalité

Certificats d'examen FEBELFIN Diplôme de Chef d'entreprise homologué par la Communauté françaiseCertificat de connaissances de gestion de base

Conditions d'accès

Est admis aux cours l'apprenant ou apprenante qui

satisfait à l'obligation scolaire *(http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles)*

est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur **(CESS)**

Aptitudes

La conduite des activités professionnelles requiert une capacité d'analyse et de synthèse, une bonne connaissance du secteur de l'assurance, la maîtrise techniques des l' assurance, ainsi que l'application de savoirs et savoir-faire en droit, économie, gestion et comptabilité.

Elle demande également le sens de la négociation, la maîtrise de la langue française écrite et orale. L'utilisation des outils bureautiques et la maîtrise des technologies d communication sont indispensables.

Programme

1ère année :

X01/5 Module 1 : Législation (76h)

X01/5 Module 2 : Assurances véhicules automoteurs (60h)

X01/5 Module 3 : Assurance des choses - incendie (136h)

X01/5 Module 4 : Assurance de responsabilités (60h)

2ème année :

X01/6 Module 5 : Compétences transversales (44h)

X01/6 Module 6 : Assurance Vie (76h)

X01/6 Module 7 : Accident de travail et assurances de personnes autre que Vie (50h)

X01/6 Module de gestion (160h)

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent) formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au** FOREM ***(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un poss financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Liège - Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 00

Accueil :

Du lundi au jeudi : de 9h à 20h

Le vendredi : de 9h à 12h et par téléphone de 13h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

fce.liege@centreifapme.be

/

lhv@centreifapme.be

Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.

Les examens Febelfin de fin de formation sont payants : 100€/module (55€/deuxième session)